

L'ÉCHO ●

DES VIADUCS

An aerial photograph showing a long, multi-arched viaduct crossing a valley. The landscape is a mix of green fields, dense forests, and small clusters of houses. The viaduct is the central focus, stretching from the middle ground towards the background. The sky is overcast, and the overall scene is peaceful and rural.

SAINT SYMPHORIEN DE LAY

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 16
Janvier 2021

É D I T O R I A L

Compte tenu du contexte actuel, nous ne pouvons pas nous réunir dans notre belle salle des fêtes autour de la traditionnelle galette pour vous présenter les vœux de la municipalité.

La crise sanitaire actuelle nous affecte tous ; certains commerces n'ont pu travailler normalement cette année ; l'activité culturelle a fortement été impactée et particulièrement le théâtre des "Mansardes" pour leurs représentations dont celle qui était prévue pour les vœux.

Nous aurons également une pensée particulière pour tous ceux qui nous ont quittés cette année, une pensée aussi à leurs familles.

Je tiens à remercier toutes les associations de la commune même si leurs manifestations n'ont pu être organisées cette année, qu'elles gardent espoir car c'est grâce à tous les bénévoles que le tissu associatif contribue au dynamisme de notre village. C'est une somme de dévouements, d'énergie et de temps consacré aux autres qui sert l'intérêt général.

Je tiens à rappeler toute ma gratitude, aux forces vives de notre village :

Commerçants, artisans, chefs d'entreprise, professions libérales, agriculteurs, travailleurs indépendants,

Aux représentants de l'ensemble des services publics. Les enseignants et responsables des établissements scolaires,

La gendarmerie et les pompiers pour leur réactivité et tout particulièrement au personnel soignant (médecins, infirmiers(es), aides-soignants(es), ambulanciers(es)...) pour leur dévouement, leur soutien face à cette crise sanitaire.

Bon courage et gardons espoir.

Ils travaillent parfois dans l'ombre et sans eux notre village ne serait pas ce qu'il est. Je veux parler de l'ensemble du personnel communal dont la compétence, la réactivité et l'attachement à la qualité du service public nous ont permis de relever des défis.

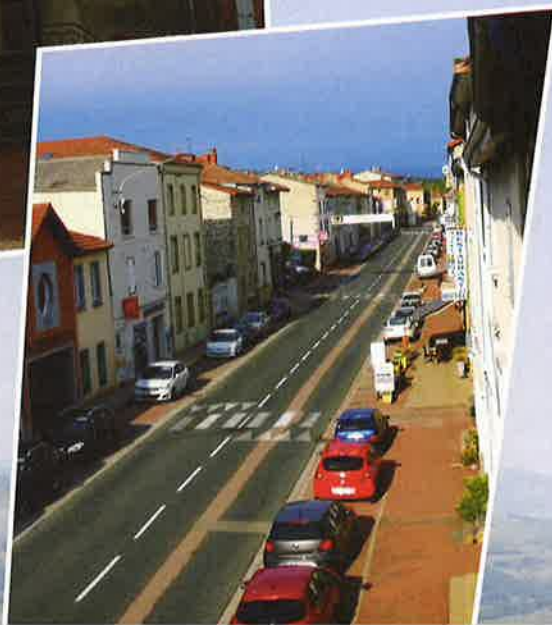
Je vous souhaite, pour vos proches, pour vous, à toutes les familles, pour notre grande communauté Symphorinoise une belle année 2021 de santé et de bonheur.

Pour notre village, pour notre action en 2021, ce proverbe : "L'homme jeune marche plus vite que l'ancien, mais l'ancien connaît la route". Poursuivons ensemble le chemin du présent qui conduit l'avenir de notre village.

Dans ce bulletin vous découvrirez les actions qui ont pu être faites pendant l'année 2020 malgré le contexte sanitaire et les projets qui vont être mis en place pour 2021.

Très belle année 2021 à tous.

Madame Le Maire,
Dominique GEAY



PRÉSENTATION NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Madame Le Maire
Dominique GEAY



1^{er} Adjoint
Pierre COLOMBAT

INFRASTRUCTURES - AMÉNAGEMENTS
ET PRÉVENTION



2^{ème} Adjointe
Odile BRAGARD

ACTION SOCIALE
FAMILLE



3^{ème} Adjoint
Aurélien DADOLLE

VIE LOCALE ET ÉCONOMIE
LOISIRS - ANIMATIONS



4^{ème} Adjointe
Séverine PIZAY

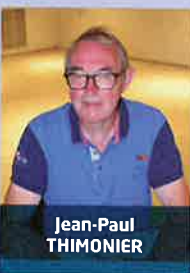
ACTION SOCIALE
JEUNESSE



5^{ème} Adjoint
Frédéric MARTEIL

FINANCES - TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET URBANISME

CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Jean-Paul
THIMONIER**



**Simonne
CRETIN**



**François
ALLERA**



**Jean-Michel
GIRARDET**



**Daniel
PATUREL**



**Marie-Laurence
COUDOUR**



**Caroline
JAGNEAUX**



**Fabrice
CHAMBOST**



**Aurélie
METAYER**



**Ghislaine
ALEX**



**Élodie
VIGNON**



**Leslie
FOX**



**Rémi
JACQUET**

CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES : CCAS

Présidente : Mme Dominique GEAY, Maire

Membres titulaires : Odile BRAGARD - Aurélie METAYER - Leslie FOX - Ghislaine ALEX

COMMISSION FINANCES

Présidente : Mme Dominique GEAY, Maire

Membres titulaires : Frédéric MARTEIL - Pierre COLOMBAT - Jean-Michel GIRARDET

Simonne CRETIN

COMMISSION INFRASTRUCTURES - AMÉNAGEMENTS ET PRÉVENTION

Présidente : Mme Dominique GEAY, Maire

Membres titulaires : Pierre COLOMBAT - Séverine PIZAY - Daniel PATUREL

Fabrice CHAMBOST - Marie-Laurence COUDOUR - Simonne CRETIN

COMMISSION VIE LOCALE ET ÉCONOMIE

Présidente : Mme Dominique GEAY, Maire

Membres titulaires : Aurélien DADOLLE - Frédéric MARTEIL - Jean-Michel GIRARDET

François ALLERA

COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET URBANISME

Présidente : Mme Dominique GEAY, Maire

Membres Titulaires : Frédéric MARTEIL - Pierre COLOMBAT - Jean-Michel GIRARDET

Daniel PATUREL - Rémi JACQUET - François ALLERA

COMMISSION ENFANCE - JEUNESSE - ÉDUCATION

Présidente : Mme Dominique GEAY, Maire

Membres titulaires : Séverine PIZAY - Jean-Paul THIMONIER - Caroline JAGNEAUX

Ghislaine ALEX

COMMISSION ACTION SOCIALE FAMILLES ET AÎNÉS

Présidente : Mme Dominique GEAY, Maire

Membres titulaires : Odile BRAGARD - Aurélie METAYER - Elodie VIGNON

Marie-Laurence COUDOUR - Leslie FOX

COMMISSION COMMUNICATION - VIE ASSOCIATIVE - ANIMATION

Présidente : Mme Dominique GEAY, Maire

Membres titulaires : Aurélien DADOLLE - Frédéric MARTEIL

Aurélie METAYER - Elodie VIGNON - Rémi JACQUET

COMMISSION INFRASTRUCTURES AMÉNAGEMENT PRÉVENTION



CENTRE-BOURG

Dans un précédent bulletin de 2018, nous vous annonçons notre projet de déconstruire l'ensemble de l'ancienne Caisse d'Épargne face à la mairie et au Crédit Agricole, bâtiment qui tombait en ruine et était devenu le "pigeonnier du village".

Grâce à la contribution d'entreprises locales, entreprise BALMONT pour la démolition, entreprise FUYATIER pour la construction du nouveau mur de renfort, SADE pour le remplacement des réseaux humides, et toutes ces entreprises sous le pilotage du maître d'œuvre OXYRIA, c'est chose faite.

Notre place s'est agrandie, agrémentée de massifs ou de mobiliers urbains. Comme prévu depuis le lancement du projet, nous retrouvons aussi une magnifique fresque de Stéphane MOUILLER venant recouvrir ce grand pan de mur, fresque sur laquelle nous retrouvons l'ensemble des attaches à notre village, par exemple les chevaux ayant succombé à la voiture sur la Nationale 7.

Pour finir, un large plateau ralentisseur a été installé sur la nationale en face de la Mairie, plateau qui donne entière satisfaction compte tenu de sa douceur d'utilisation et à la fois de son effet ralentisseur.

QUARTIER "PLEIN JOUR"

A l'orée des années 2000, une friche industrielle s'abîmait au centre de notre village de Saint-Symphorien. La déconstruction par Epora avec les aides de l'époque nous a permis de réhabiliter le secteur pour faire un nouveau lieu de vie. Loire Habitat (notre bailleur social de Saint-Étienne) a décidé dès 2014 de reconstruire 12 logements pour seniors et l'ADMR s'est positionnée aussitôt pour installer avec le même partenaire, sa maison des services ADMR au rez-de-chaussée de ce bâtiment.

Dès lors, la précédente municipalité est candidate pour animer encore ce secteur "plein jour" et demande à Loire Habitat de prévoir un deuxième bâtiment. Quelques années ont été nécessaires pour prouver le besoin de loger nos anciens et notre pari est gagné car lors d'une rencontre avec monsieur Gagnaire (directeur de cet office) cet automne, nous apprenons la venue d'un permis de construire pour ce deuxième bâtiment d'une douzaine de logement pour personnes âgées à côté du premier. Ce sera une pleine réussite pour ce quartier "PLEIN JOUR" qui permettra de loger nos anciens près des services performants de notre ADMR et de notre maison médicale. Un chantier nouveau qui pourra voir le jour dès fin 2021 pour mieux vivre au centre de notre village.



VOIRIE - CIRCULATION

Comme celui installé en face de la Mairie, 2 nouveaux plateaux ralentisseur doivent être créés prochainement dans la traversée du village, un au niveau du quartier Plein Jour, et un autre vers le parking de l'Europe.

Comme les années précédentes, nous poursuivons nos efforts pour l'entretien de nos chemins de campagne. Cette année et après consultation, l'entreprise EUROVIA a été retenue pour réaliser 1.8 km de chemins pour un montant total de 105 000 €. Les chemins traités sont Chemin Neuf Vigaud, Le Bessy, Bras de Fer et Théllys.

Comme chaque année, ces dépenses sont subventionnées par le département à hauteur de 35 %.



FIBRE THD

Depuis 2015, la COPLER, le SIEL et le Département œuvre sur l'implantation de la fibre pour tous THD (très Haut Débit), l'investissement total pour notre territoire est de l'ordre de 4 millions d'euros. À ce jour pour notre Commune :

- ▶ Toutes les liaisons centrales sont installées ainsi que notre poste de mutualisation implanté près des vestiaires du foot,
- ▶ Sur les 1047 raccordements que compte notre Commune, 539 sont en cours ou réalisés, et 304 administrés ont déjà souscrits à une offre fibre.

Il est rappelé que :

- ▶ Le branchement est gratuit pour toute habitation / résidence existante jusqu'en 2025. Passée cette échéance, le branchement sera facturé,
- ▶ Suite à ce branchement, il n'y a aucune obligation de contracter immédiatement un forfait fibre auprès d'un opérateur.

Compte tenu de l'investissement conséquent et pour garantir une longue durée de vie du réseau, il est demandé à chacun(e) de remonter toute anomalie, non qualité constatée lors des opérations de branchement. Cette alerte doit être remontée par mail à la Mairie avec photo(s) à l'appui si possible.

POMPIERS

Voilà déjà 2 ans que notre caserne de pompiers s'est vu remettre aux normes et moderniser pour le bien-être de nos pompiers volontaires. L'activité est très dense, y compris avec la crise sanitaire. Notre capitaine Jean-Noël FOUILLAT est arrivé à l'âge de la retraite cette année, et sera remplacé par le Lieutenant Christophe COMBE. Compte tenu de la situation sanitaire, la passation de pouvoir n'a pas pu être honorée, et JN.FOUILLAT, bien évidemment remercié comme il se doit.

La Commune en profite pour remercier Jean-Noël pour l'ensemble des services rendus et félicite Christophe pour cette nomination à la tête de la caserne. Nous voulons également rendre hommage à Gaby VINCENT, disparu en fin d'année 2020, qui fut un des cadres de notre caserne par le passé ; Merci à toi Gaby, et plus globalement à l'ensemble du corps de pompiers volontaires de notre commune.



ASSAINISSEMENT

Lors des précédents mandats, 2 stations d'épuration avaient été reconstruites :

Gand et le Tanneur.

Suite à une étude d'assainissement préliminaire et un schéma directeur sur 10 ans, de nombreux travaux de réhabilitation sont à engager sur nos réseaux.

Sur les 3 prochaines années et à compter du printemps 2021, il est convenu de traiter prioritairement les secteurs de la Font Chevalier, RN7, Croix Rouge, route de St Just, Picard.



VIE ÉCONOMIQUE

A l'image d'une vie associative mise en sommeil par la crise, nombreux sont les professionnels, commerçants affectés par cette crise. La Mairie et le Conseil Municipal souhaitent apporter tout leur soutien à celles et ceux qui animent ou font vivre notre village hors période de crise (bars, restaurants). Après plusieurs sollicitations des services de l'Etat, que ce soit à la Préfecture ou à la Région, il est difficile d'identifier des solutions d'aide directe, mais nous ne désespérons pas. Nous souhaitons beaucoup de courage en espérant que 2021 soit une année de relance, de renouveau pour tous.

Concernant la vie économique et malgré la crise, de nombreux projets n'ont pas été arrêtés et ont même vu le jour, notamment au niveau de la zone artisanale LAFAYETTE :

L'extension du magasin GAMBERT avec une augmentation significative de l'espace de vente,

La construction en cours de nouveaux locaux pour l'entreprise TERRIER (plombier, chauffagiste, couvreur, installé au village depuis 22 ans) avec un bâtiment de plus de 600 m² qui sera mis en service début 2021,

La construction pour cette année d'un centre de contrôle technique AUTOSUR positionné entre le garage BEAUJEU et l'entreprise K3D. La Commune est ravie d'accueillir cette nouvelle activité et son gérant Nicolas COQUARD.

Le souhait de l'auto-école de créer une piste pour les activités 2 roues (préparation BSR, permis moto), nécessitant de céder environ 600 m² de terrain communal le long de l'ancienne RN7

Enfin, plusieurs projets d'extension d'entreprises ou de commerces sont en réflexion, K3D, MICK LOCATION ou encore INTERMARCHÉ

Une fois l'ensemble de ces projets réalisés, il devrait rester une surface libre d'environ 5000 m² répartis en 2 ou 3 terrains à disposition pour accueillir de nouvelles activités.

Concernant l'entreprise historique du village, l'entreprise FAVRICHON, une rencontre a eu lieu courant décembre 2020 entre son PDG M. Brooks WALLIN et les élus communaux et intercommunaux. L'entreprise présente aujourd'hui un effectif de plus de 84 collaborateurs (avec intérimaires), et ce n'est pas fini. Le projet d'un second agrandissement est toujours à l'étude, et pourrait voir le jour sous une paire d'années.

L'entreprise MSI, d'effectif similaire (90 collaborateurs à date), spécialisée dans la réalisation de foulards ou cravates de luxe, a également toujours en tête un projet d'agrandissement.

Au niveau des commerçants, LES TERROIRS DE LAY ont souhaité développer leur activité en s'installant également dans notre village, à la place de l'ancienne fleuriste.

Enfin, un nouveau commerce doit voir le jour au printemps 2021 dans les locaux de l'actuel SAIN SIEGE, commerce d'habillement (adultes/enfants) de seconde main.

Nous sommes ravis de pouvoir accompagner l'ensemble de ces projets qui dynamisent forcément notre village, et le rendent encore et encore plus attractif.



COMPLEXE DE LA GARE

Voilà maintenant plus de 3 ans que notre salle des fêtes ravit ses hôtes, que ce soit aussi bien les associations, les entreprises que les particuliers pour des fêtes de famille.

Tous les attendus de cette salle sont au rendez-vous, l'espace, sa facilité d'utilisation, ses équipements et surtout le cadre, positionnée en plein centre avec des vues magnifiques sur notre village, le talweg de la Roche et notre magnifique campagne.

Bien que cette infrastructure tant attendue ait été mise en service il y a déjà plus de 3 ans, des travaux d'entretien ou d'amélioration sont toujours à suivre ou à prévoir. Des projets sont en cours de réflexion pour améliorer encore la qualité de notre complexe, à savoir l'installation d'une climatisation dans la salle des fêtes pour la belle saison, ou encore l'aménagement du terrain situé entre le parking de la tête Noire et le Complexe, terrain acquis dernièrement par la Commune.

Cet aménagement permettrait de créer un lien encore plus fort entre ce quartier de la Gare et notre centre bourg. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de nos réflexions au titre des prochains bulletins.

SITE DE LA ROCHE

Malgré la crise COVID qui frappe de plein fouet l'économie et surtout l'économie de loisirs, il est primordial de préparer l'après-crise. Tous les sites de loisirs en France mais aussi notre site de la Roche risque d'être encore plus convoité.

La première information majeure pour ce site est la reprise en pleine propriété par la Mairie des chalets en novembre. Il est donc prévu de lancer au plus vite un projet de rénovation/modernisation de ces équipements, après de premières vérifications, ils peuvent effectivement prétendre à une seconde vie. Un appel d'offre devrait être lancé pour confier les travaux de manière globale à une entreprise.

Le second chantier de rénovation/modernisation concerne l'aire d'accueil des minicamps située en dessous de la piscine (sanitaires, espace de stockage). Une sécurisation des lieux, une amélioration des équipements sont fortement attendues, les travaux devraient être réalisés au printemps.

Concernant notre piscine (une des dernières du département au statut communal), elle n'a malheureusement pas ouvert ses portes, et ses eaux en raison du contexte COVID. Nous espérons pouvoir ouvrir en 2021 et réaliser une excellente saison. A date et hormis l'échange de la bâche, aucune réparation lourde n'est à prévoir.

En ce qui concerne le bassin de dessablage en amont de l'étang (le Viaduc séparant les 2) et de par sa fonction, ce bassin exige un curage périodique (tous les 2 ans). Pour des raisons environnementales (précédentes présences d'arsenic aujourd'hui disparues), ce curage n'a pas été réalisé depuis plusieurs années d'où un état d'entretien très insatisfaisant. Le dossier a été repris en main dès le début d'année par la Municipalité pour assurer le curage cette année dans le seul créneau possible, c'est-à-dire en période sèche. Malgré toutes notre implication et nos actions vers les services étatiques de la Police de l'eau ou encore de la Préfecture, les accords ne nous ont encore pas été donnés d'où un curage qui est encore reporté à l'année prochaine. Il ne faut pas désespérer, mais nous ne sommes clairement pas accompagnés par l'État sur ce dossier.





LES ORIENTATIONS DÉFINIES DANS LE PLUI VISERONT DONC À LIMITER L'ÉTALEMENT URBAIN EN SE CONCENTRANT SUR :

- ▶ Le déploiement des droits à construire dans les dents creuses du bourg et du Picard.
- ▶ Le traitement des logements vacants.
- ▶ La requalification du bâti ancien et insalubre.

Le PLUi devrait être, nous l'espérons, arrêté par Mme la Préfète au cours du second semestre 2021.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

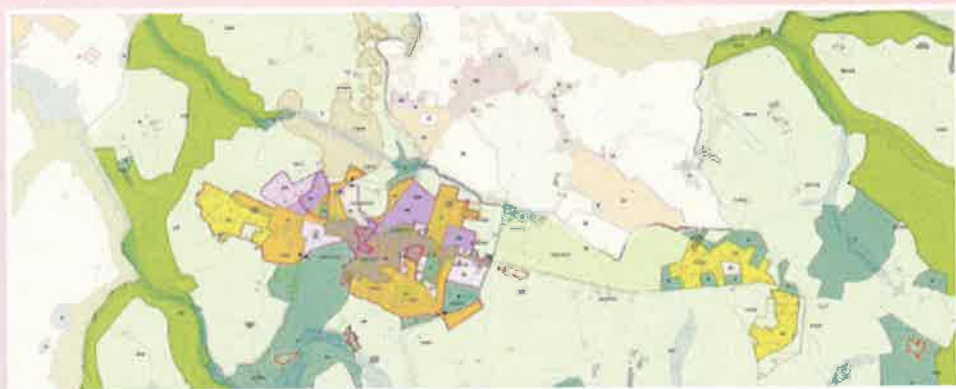
Le PLUi est un document de planification à l'échelle intercommunale. Il s'applique à une échelle plus large que celle du territoire communal. Concernant notre commune, il viendra se substituer au Plan d'Occupation des Sols devenu caduque le 31 décembre 2020. Jusqu'à ce que le PLUi soit arrêté par Mme la Préfète, la commune a basculé sous le régime du Règlement National d'Urbanisme, beaucoup plus strict en matière de droit à construire.

Le PLUi exprime un projet de territoire pour les 10 années à venir, en réfléchissant collectivement au développement intercommunal, à travers une vision politique, stratégique et territoriale. Le PLUi intègre de nombreux thèmes tels que les besoins en logements, la qualité de la construction, la place de l'agriculture, la présence de la biodiversité, les déplacements quotidiens, le développement économique, les lieux de vie partagés, etc.

Il détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes de la COPLER : secteurs constructibles, formes urbaines, secteurs naturels, terrains réservés pour la création d'équipements publics, etc. Il s'agit d'un document juridique de portée générale qui s'impose à tous (personnes physiques et morales) et auquel on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme (certificats d'urbanisme, permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager). Les droits à construire sont déterminés sur chaque parcelle publique ou privée.

Tout comme le territoire, ce document n'est pas isolé et doit prendre en compte ou être compatible avec des normes supérieures. On peut notamment citer le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE du bassin Loire-Bretagne), et le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET Auvergne Rhône-Alpes)...

En tant que centralité, la commune de Saint Symphorien de Lay bénéficie d'une légère plus-value en matière de construction, même si celle-ci se trouve largement réduite par rapport à l'ancien POS. L'orientation principale concerne la gestion du centre bourg en matière de droit à construire et de politique de l'habitat. La commune a également défendu le besoin de maintenir du droit à construire sur le hameau du Picard.



PETITES VILLES DE DEMAIN... DEMAIN SAINT SYMPHORIEN DE LAY

La Commune fait partie avec Régny, Neulise et Saint Just la Pendue des 1000 Petites Villes de Demain retenues dans le cadre de l'appel à projet du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités. Le projet porté avec la COPLER va permettre la mise en œuvre de plusieurs actions et opérations en résonance avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et le plan de mandat 2020-2026.

Ce programme Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des communes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire.

La qualité de vie, la diversité et le nombre des services, la vitalité économique et démographique sont autant d'atouts et de forces qui rendent notre commune attractive. Cependant plusieurs facteurs affaiblissants témoignent de la fragilité de notre situation. Il s'agit notamment, de la fracture énergétique, du vieillissement de certains équipements et de certaines infrastructures, du besoin constant de conforter et d'installer de nouveaux services...

Assumer la fonction de centralité, c'est aussi accepter de déployer par solidarité avec les petites communes rurales qui nous entourent, différents services et équipements financés en grande partie par le contribuable symphorinois.

Réussir la transition écologique, s'adapter au réchauffement climatique, maintenir le dynamisme socio-économique, déployer des services de qualités..., sont autant d'enjeux et de défis à relever au sein de notre projet de territoire. La Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône s'est dotée d'un projet de territoire, avec l'ambition de faire de cet espace de ruralité, un territoire d'excellence...

C'est au cœur de ce projet de territoire et avec ses spécificités que Saint Symphorien de Lay souhaite s'engager, notamment à travers une approche globale de gestion durable, une planification réaliste de ces investissements, et un programme d'actions répondant aux enjeux d'aujourd'hui et de demain... Demain Saint Symphorien de Lay !

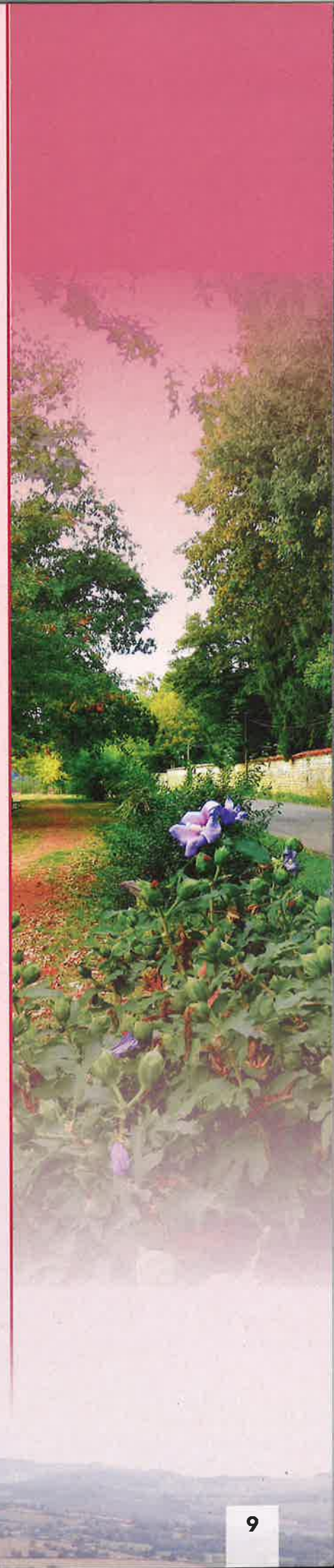
Le projet de territoire, s'appuie notamment sur les 3 objectifs du plan d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme intercommunal :

- 1. Organiser et développer notre territoire de manière équilibrée et solidaire**
- 2. Rester un territoire de référence en matière de protection de l'environnement**
- 3. Valoriser une qualité de vie qui s'appuie sur nos services, notre patrimoine et nos associations**

L'enjeu de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique constitue le principal défi à relever pour conforter le rôle de centralité de la commune.

Construire le vivre ensemble demain, de façon durable, soutenable et solidaire, relève de l'intérêt général et doit se faire avec une innovation ambitieuse et réaliste.

Nos projets communaux sont nombreux et devront faire l'objet d'une planification stratégique. Le délai de 6 ans dédié au programme "Petites Villes de Demain" permettra grâce à l'appui global en ingénierie et aux appuis et expertises aux services des petites villes, de construire un programme d'investissements durables et d'élaborer un schéma de consolidation des services à la population. ●●●



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET/URBANISME

••• Le projet porté par Saint Symphorien de Lay, s'articule initialement autour de 7 fiches actions, qui sont amenées à être précisées et complétées. D'autres fiches pourront être ajoutées lors de la mise en œuvre opérationnelle durant les cinq années à venir.

TITRE FICHE ACTION	OBJECTIFS
Traitement, réhabilitation et requalification des tènements vacants en voie d'abandon et de dégradation	Mettre en œuvre une politique de traitement de la vacance communale. Atteindre l'objectif "raisonnable" défini par le diagnostic du pourcentage de logements vacants à traiter à l'horizon 2026
Aménagements des entrées de bourgs et de la traversée par la nationale 7	Préserver et renforcer les qualités paysagères et les éléments de patrimoine qui sont des facteurs d'identité et d'attractivité du Bourg Réduire les nuisances générées par la nationale 7 pour les riverains, et marquer davantage les espaces publics pour une meilleure fonctionnalité
Qualification des espaces publics et développement des cheminements doux	Requalifier et mieux aménager les espaces publics en fonction de leurs usages Encourager les déplacements piétons - vélos au sein de la commune, en toute sécurité
Dynamisation du commerce, de l'artisanat et développement de l'économie locale.	Terminer l'aménagement final de la zone d'activités de Lafayette. Favoriser le maintien et le développement du commerce, de l'artisanat et des services de proximité Accompagner les porteurs de projets en lien avec la politique de développement intercommunale
Renforcement des services rendus aux personnes et liens intra-intercommunaux	Améliorer l'offre de services à la personne dans le domaine médical, la gériatrie et la pédiatrie
Engagement pour la transition énergétique et réhabilitation urbaine	S'engager dans la transition et améliorer le bilan énergétique de la commune
La ferme dans l'assiette et les circuits courts	Augmenter largement la part des produits frais et produits locaux (bio ou pas) dans le mode d'approvisionnement de la restauration collective communale et intercommunale

PLAN DE GESTION DES ESPACES PUBLICS

Afin d'améliorer la gestion de l'ensemble des espaces publics, la commission communale Transition Écologique et Urbanisme travaille actuellement à l'élaboration d'un document stratégique et technique. Ce plan s'appuie sur la détermination d'objectifs et d'attendus en matière d'entretien et d'aménagements des différents espaces de la commune. Il sera composé d'un ensemble de fiches par secteur. Il permettra notamment au service technique et voirie de pouvoir mettre en œuvre les opérations de gestion en cohérence avec les orientations et objectifs validés par le conseil municipal. Chaque fiche de secteur comportera les catégories suivantes :

NOM DU SECTEUR OU DE LA MESURE DE GESTION
LOCALISATION
DESCRIPTION DU SECTEUR
ENJEUX
ATTENDUS ET OBJECTIFS
PRINCIPE DE GESTION
MOYENS NÉCESSAIRES
MOYENS DÉVOLUS
MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE



Ce plan sera mis à jour chaque année et intégrera les différents projets développés, notamment dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.

ÉCOLE PUBLIQUE

Cette année scolaire 2020/2021, l'école publique compte 149 élèves répartis dans 6 classes.

L'école maternelle compte 2 classes dont 29 élèves en TPS-PS-MS, 25 élèves en GS-CP, 2 ATSEM sont rattachées à temps plein sur ces 2 classes.

L'école primaire compte 4 classes dont 24 élèves en CP-CE1, 25 élèves en CE1-CE2, 22 élèves en CM1 et enfin 24 élèves en CM2.

De nombreux projets seront menés au cours de cette année :

Toutes les classes bénéficieront de l'intervention d'un animateur sportif de l'ASAJ (7h / classe) tout au long de l'année.

Ce projet sera co-financé par la Municipalité et le Sou des écoles.

Cinq classes participeront au dispositif "École et cinéma". Elles se rendront 3 fois dans l'année 2 fois pour le cycle 2 à l'espace Renoir de Roanne pour découvrir des films de jeunesse.

Les CM1 et CM 2 ont participé en octobre à un atelier de création de bruitages pour des vidéos proposées par la compagnie de marionnettes Turak en résidence à St Symphorien de Lay.

Deux classes (les TPS-PS-MS et GS-CP) participeront à un projet sur la musique avec une intervenante culturelle de la COPLER.

Deux classes (les CE1-CE2 et CM 2) devraient se rendre au théâtre de Roanne pour assister à un spectacle musical proposé par les Rencontres Musicales du Roannais.

Ces projets sont financés en grande partie par le Sou des écoles. Cette association très dynamique organise de nombreuses manifestations au cours de l'année : vente de chocolats, de pizzas, de plats à emporter, organisation d'un trail ... pour permettre aux enfants de faire de belles découvertes.

5 classes de l'école sont dotées d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur portable pour le piloter.

L'école est également équipée de 24 tablettes numériques réparties sur les 6 classes.

Ces investissements permettent aux enseignants et élèves de travailler dans de meilleures conditions et de s'ouvrir au monde du numérique .

Contacts : Hervé Frigo (directeur) : 04 77 64 72 51
ou par mail : ce.04222441@ac-lyon.fr



E N F A N C E J E U N E S S E É D U C A T I O N



ÉCOLE PRIVÉE

L'école Notre Dame est une petite structure familiale avec trois classes (3 enseignantes à temps plein et 3 ATSEM).

L'école accueille les enfants dès l'âge de deux ans.

Une scolarisation progressive est possible tout au long de l'année pour les plus petits.

La passerelle est possible entre la crèche et l'école à 11h30.

Le projet d'école pour l'année scolaire 2020/2021 s'intitule « AUTOUR DE MOI » :

- Journée scolaire à Cublize pour tous les élèves le 25 septembre 2020 (parcours d'orientation, poneys, accrobranche)
- Journée du sourire le 2 octobre 2020
- Chasse aux énigmes dans le village (février 2021)
- Nettoyons la nature + visite de la société Dubuis en mars 2021 (semaine des APEL)
- Journée scolaire à Bully début juillet pour découvrir l'Égypte et le Brésil...

Sans oublier des ateliers culinaires pour la semaine du goût, la chandeleur ; l'apprentissage du tri avec des intervenants de la COPLER...

Cette année, compte tenu du contexte sanitaire, les enfants ne peuvent pas rendre visite aux résidents de l'EPHAD. Avant les vacances de NOËL, ils leur ont donc confectionné de belles cartes afin d'égayer leur quotidien.

Les enfants sont sensibilisés à l'anglais dès la maternelle.

Depuis l'année dernière, apprentissage des échecs dès la MS...

N'hésitez pas à consulter le site de l'école :

<https://oget42470.wixsite.com/notredame42470>

RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire communal en quelques chiffres...

En 2020, le restaurant scolaire accueille, les jours d'école, 70 enfants de l'école publique, et 40 enfants de l'école privée.

Du fait des conditions sanitaires liées à la COVID, l'ensemble de l'équipe, dynamique et motivée, a dû s'adapter afin de respecter les mesures de protection. Le service des repas a dû être réorganisé afin d'éviter le brassage des enfants des deux établissements :

➤ POUR L'ÉCOLE PRIVÉE :

La livraison des plats en liaison chaude et le service se fait directement dans les classes. Enfants et personnel semblent satisfaits de cette organisation,

➤ POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE :

le restaurant scolaire a dû être réaménagé, et les enfants mangent le plus souvent avec leurs camarades de classe.

Une charte de fonctionnement a été établie cette année, signée par les parents, les enfants et le responsable du restaurant scolaire. Celle-ci a pour objectif de faire respecter l'ensemble des règles en collectivité, et ainsi permettre que le temps de repas se passe le plus paisiblement possible et dans le respect de chacun.



Cycle vélo pour les maternelles (septembre/octobre 2020)



Poneys à Cublize pour les maternelles (15 septembre 2020)

SANG

LE SANG UN DON PRÉCIEUX

Les premiers dons à Saint Symphorien de Lay ont commencé en 1953.
Les prélèvements se pratiquent toujours à la salle des fêtes du village.

L'année 2020 une très bonne année en octobre : 234 donneurs un record, il ne faut en aucun cas que ce bel élan de générosité s'arrête en si bon chemin !!!!

Les malades comptent sur nous .

En 2018 : 788 donneurs dont 44 nouveaux

En 2019 : 781 donneurs dont 38 nouveaux

En 2020 : 826 donneurs dont 57 nouveaux

MERCI À TOUS

"Pour nous donneurs, le sang c'est la vie et celle ci est faite de haut et de bas,de bonheur et de tristesse, ssmais la vie est faite d'espoir, les donneurs nous le montrent très bien.

Les donneurs transfusés peuvent désormais revenir donner leur sang en dons thérapeutiques, c'est à dire que ces poches sont destinées à l'enseignement, à la fabrication de réactifs pour analyses biologiques destinées aux laboratoires de recherches .

Parmi les conditions, il faut avoir entre 18 et 71 ans, peser plus de 50 kg et être en bonne santé. Si vous voulez donner un peu de votre temps et votre sang , vous offrirez le plus beau cadeau, la Vie."



LA PRÉSIDENTE
ET TOUTE SON ÉQUIPE
VOUS ATTENDENT POUR
L'ANNÉE 2021

DE 16H00 À 19 H00

- ▶ MARDI 26 JANVIER
- ▶ VENDREDI 29 JANVIER

- ▶ VENDREDI 2 AVRIL
- ▶ MARDI 6 AVRIL

- ▶ MARDI 27 JUILLET
- ▶ VENDREDI 30 JUILLET

- ▶ MARDI 12 OCTOBRE
- ▶ VENDREDI 15 OCTOBRE

A C T I O N S O C I A L E F A M I L L E / A I N E S

ADMR

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR de ST SYMPHORIEN DE LAY et ses environs pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux, de la naissance à la fin de vie.

Nos associations, gérées par 32 bénévoles, interviennent sur votre commune et emploient 75 salariés (aides à domicile, AES, TISF, aides soignants).

En 2019, l'ADMR de ST SYMPHORIEN DE LAY a effectué 40 504 heures pour 378 personnes aidées (familles et personnes âgées et handicapées), 80 personnes ont eu recours à la téléassistance FILIEN ADMR et 34 personnes ont bénéficié du service de portage de repas à domicile.

FACILITEZ- VOUS LA VIE



Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.

MAISON DES SERVICES ADMR

Résidence Ondine - 2 rue de l'Amicale 42470 ST SYMPHORIEN DE LAY

04 77 62 76 59

mail : msstsymphoriendelay1@fede42.admr.org

Vous pouvez contacter le SSIAD au 04 77 62 71 35

Salarié à l'ADMR, pourquoi pas vous ?

Rejoignez une équipe de salariés qui est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être et leur permettre de rester chez elles dans de bonnes conditions.

Vous serez épaulé par une équipe de bénévoles bienveillants.

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

ENTRETIEN
DE LA
MAISON

SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS

ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque n'est pas une association mais un service municipal en direction des habitants de la commune, voire de communes limitrophes ; la dizaine de personnes qui se sont portées volontaires sont donc des bénévoles ; ses activités en temps normal sont nombreuses et variées, aussi bien en direction des enfants scolarisés ou non, que des adultes.

Depuis 2020 et, malgré la pandémie, la municipalité nous a installé 2 ordinateurs performants : Le premier poste de travail pour gérer l'ensemble des livres et échanger avec la Médiathèque Départementale de la Loire ; Le deuxième poste est destiné à tous les habitants et des environs pour toutes consultations aux heures d'ouverture de la Bibliothèque, et ce gratuitement. Cette pandémie a beaucoup handicapé l'ouverture des locaux mais, en ce moment, nous accueillons les lecteurs le mercredi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h.

Dès l'amélioration des conditions sanitaires, nous reprendrons les activités nouvelles : ouverture en plus le jeudi de 10h30 à 12h, la venue des élèves de primaire, des animations ponctuelles pour enfants ou adultes ainsi que des expositions sont organisées régulièrement.

En 2020 nous avons acheté grâce à la subvention de la Mairie 130 livres adultes et enfants dont certaines collections ont été renouvelées.



CCAS

L'après-midi Festif organisé par le CCAS de St Symphorien de Lay comme chaque année ne pourra avoir lieu vu le contexte sanitaire actuel et sera reporté aux beaux jours en espérant très vite nous retrouver et partager ce moment de convivialité très apprécié.

Des friandises ont été offertes par les membres du CCAS en fin d'année aux enfants des écoles.

Les membres du CCAS restent à votre écoute et à votre disposition, n'hésitez pas à faire connaître vos attentes : aide ponctuelle pour vous ou d'autres personnes de votre entourage.

Mairie 04 77 64 70 25

ÉTAT CIVIL 2020

NAISSANCES

MUZELLE Marceau
JACQUET Louis
VERNET Lunna
CORGIER Thibaut
DUFRESNOY VINCENT Léo
JAVIER Selena
COLAS Gaston
CHERBLANC Mya
LABROSSE Alice
LOISON Léandre
BORZELLINO COURBIERE Fabio
BALMONT Côte
VERRIERE Timéo
HEBERT Liam
BEDINI Mattia

MARIAGES

Jean-Luc FESSY et Evelyne MARTIGNY
Bastien POUPINET et Marie GRONDIN

DÉCÉS

DAMAIS Dorian
GIRARDET Marcelle veuve BATISSE
BURNICHON Henri
DUVERGER Denis
BUEMI Giuseppe
MONNERIE Roger
TRICAUD Thérèse épouse ANDRÉ
PÉTEL Fleurine épouse PARDON
FOBERT Antonin
VILLERET François
SAUVAGE Alain
ARQUILLÈRE Huguette
DELMOTTE Marie-Anne épouse
WERTHEIMER
REYNAUD Marie veuve BISSUEL
BERTHELOT Fleury
JUNET Louis
DEROIRE Louise veuve JUNET
BARRAUD Odette
PONTILLE Antoine (Roger)
VINCENT Gabriel
PERRAUD Andrée veuve COLOMBAT
PICARLES Francisque (Lucien)

DÉCÉS À LA MAISON DE RETRAITE

DOUPEUX Suzanne veuve BRISON
GRAYEL Juliette veuve MUZELLE
SACRISTAN LOPEZ Presentacion
veuve CUBERO MIGUEL
DUMAS Laurent
PONTILLE Joséphine épouse BOURG
ORIOU Marie veuve MARIDET
DIALLO Mariama veuve KOUYATE
TOURNEBISE Emma veuve CROCE
PERRAUD Madeleine veuve DELORME
PICARLES Maurice

CLOT Yvonne veuve BRAGARD
MENDEZ France
LAURENT Marie veuve ROBERTON
BOURG Marcel
LAFOND Georgette veuve VICARD
PASSINGE Jean
FOEHRENBACH Julien
BERTRAND Camille
LAFITEAU Germaine
GUILLET Colette veuve GIVRE
GONCALVES Jean
CORCELETTE Béatrix veuve CHALON
FOURNEL Raymonde épouse
DELOMBRE
MASSOT Guy
PASCUAL Gaspard
ESTEVEES Elvira veuve MENDES
VIGNON Paulette veuve BRAGARD
DELAYE Albertine veuve MISSIRE
JUAN Hélène veuve PASCUAL
MARCHETTINI Bruna
DELARCHE Robert
GILBERT Bernadette veuve CORTEY
SAEZ Reymond
CHAPET Renée veuve TRAVARD
FAYE Etienne
BARTHELEMY Hélène veuve
CARRASCO
BOUCHARD Thérèse
MANNINO Ange
DUMAS Maurice
BERTHELIER Maurice
THEVENET Imelda veuve MARQUE
GALICHET Simone veuve PALABOST

